

PROJET D'ETABLISSEMENT 2008 – 2011

GROUPE DE TRAVAIL « COMMUNICATION »

Jeudi 8 novembre 2007

Compte-rendu

Etaient présents

Pilotage : Mme Balso-Rogel Françoise, Directrice de l'école élémentaire
Equipe de direction : M. Houille, Proviseur – adjoint
M. Lelong, Directeur de l'école annexe
Parents : Mme Rader-Weissenborn, APE
Enseignants : M. Wielander, coordinateur enseignement autrichien (collège/lycée)
Mme Palzer, coordinatrice enseignement autrichien (école)
Mme Ibba, professeur des écoles

Objet : Développer la communication à l'externe pour la promotion du système éducatif français

Retravailler le site internet et assurer une mise à jour régulière

Renouvellement de la brochure d'information

*Communiquer : annoncer, confier, dire, divulguer, donner, échanger, expliquer, livrer, publier, transmettre, relier, révéler

Rappel des remarques faites lors des Conseils du 1^{er} et du 2^d degré

1^{er} degré : Relancer un journal scolaire (gazette bi trimestrielle ?)

Instituer un « Sprechtag » comme dans les secondaire

Elaborer une plaquette de présentation de l'école primaire à mettre sur le site

Organiser des journées « Portes Ouvertes » thématiques

2^d degré : Faire connaître par affichage les activités péri éducatives

Organiser une journée « Portes ouvertes » pour mieux faire connaître le LFV, recruter des sponsors, créer des liens avec des entreprises...

Publier un journal du Lycée Français

Editer un « Jahresbuch »

Instituer une remise officielle du diplôme du baccalauréat

Documents d'aide à la réflexion

Circulaire de l'AEFE en date du 23/06/2006 portant sur le fonctionnement des établissements scolaires français à l'étranger et l'organisation de la vie scolaire :

- Mieux identifier le rôle et les compétences de chaque composante de la communauté Educative

Participation des parents d'élèves au fonctionnement et à la vie des établissements

« ...Membres de la communauté éducative, ils sont acteurs dans l'organisation de la vie de l'établissement. Leur participation à la vie scolaire et le dialogue avec les enseignants et les autres personnels sont assurés dans chaque école, chaque établissement... »

- Se doter d'un règlement intérieur qui définit les droits et les obligations des élèves et les règles de participation des membres de la communauté éducative à la vie de l'établissement
- Développer dans l'établissement un climat de confiance, de respect mutuel et de responsabilité partagée en utilisant les dimensions éducatives et participatives du cadre de la Vie Scolaire

BO n°31 du 31 août 2006, décret relatif aux parents d'élèves, aux associations de parents d'élèves et aux représentants des parents d'élèves

- Droit d'information et d'expression :
 - l'information des parents par l'école, l'établissement (suivi de la scolarité)
 - les résultats scolaires et le comportement
 - les demandes d'information et d'entrevues présentées par les parents
 - les moyens matériels mis à disposition (boîtes aux lettres, panneaux d'affichage, diffusion de documents)
- Droit de réunion
 - Réunions collectives
 - Rencontres individuelles

Propositions

1. Développer la communication vers l'extérieur

Editer un « Jahresbuch » ou publier un journal du lycée ou organiser des journées « Portes ouvertes » mettant en valeur les divers événements marquants de la vie du Lycée, comme : « Lire en fête » - « La fête des sciences » - « Le forum des études » - « le forum des Métiers » - « Le bal du Lycée » - « La fête de Noël » et « la fête du printemps » à l'école annexe - « La fête de fin d'année »

Des remarques sont faites sur le coût d'une édition ou d'une publication à diffusion large et sur la nécessité que cela implique de trouver des sponsors pour ce faire.
A noter également que le Lycée est déjà fortement « sponsorisé » pour l'organisation du bal.

Instituer une remise officielle des diplômes du baccalauréat

Cela pourrait être envisagé dans le cadre de l'Institut Français, en présence du Conseiller Culturel, du Proviseur, des parents d'élèves des classes de terminales, afin de marquer la fin de plusieurs années d'études au lycée, pour les élèves autrichiens en particulier.

Le Proviseur adjoint fait remarquer qu'il ne pourrait en aucun cas s'agir de la remise des diplômes, ceux-ci n'étant édités que bien plus tard. Peut-être alors plutôt une proclamation des résultats ?

Mettre en place un « Sprechtag » pour l'école, afin que les enseignants puissent remettre et expliquer les bulletins trimestriels aux parents qui le souhaitent.

Il pourrait y avoir une information collective, faite par les enseignants français et autrichiens en binôme, pour faciliter la traduction des explications. Ensuite les parents pourraient prendre rendez-vous individuellement.

Mais, au niveau de l'organisation, est-il possible de banaliser une après-midi (veille de vacances ?) pour ces réunions, l'école ne pouvant pas se charger de l'encadrement des élèves ?

Instaurer des réunions d'information pour les parents à chaque palier significatif de la scolarité : - passage de l'école maternelle à l'école élémentaire (comme cela se fait déjà) - passage de l'école élémentaire au collège (fin de CM2) - passage du collège au lycée (fin de 3^{ème})

Inaugurer des cycles de conférences, des tables rondes, sur des sujets divers intéressant toute la communauté scolaire

Rechercher parmi les parents d'élèves des personnes ressources susceptibles d'intervenir dans ce cadre et en établir la liste (médecins, psychologues, scientifiques, artistes...)

2. Compléter le site internet

Mettre en ligne des informations sur le système éducatif français

Exemple : le document publié par le Ministère des Affaires Etrangères, « La France à la loupe » - «Das französische Bildungssystem »

Ou encore une présentation des programmes niveau par niveau.

3. Revoir la brochure d'information

Recueillir les avis de parents (par l'intermédiaire de l'APE et/ou des parents relais à l'école annexe) pour mieux cibler leurs attentes et leurs besoins.

Expliciter davantage l'ensemble des contenus (caractéristiques de chaque niveau d'enseignement, notation, évaluation...)

Changer les couleurs par rapport à l'ancienne édition

Voici les remarques faites par les parents consultés qui ont été transmises par Mme Rader-Weissenborn, début janvier 2008

Sur la forme :

Couleurs tristes (choisir le bleu – blanc – rouge ?)

Réactualiser les photos et les mettre en couleurs

Utiliser le « blocksatz » au niveau du graphisme

Ecriture trop petite, difficile à lire

Les couleurs des tableaux sont trop sombres

Texte trop long : opter pour des titres (mis en relief) et des paragraphes plus courts

Prévoir deux éditions, bilingues : une français/allemand, l'autre français/anglais

Revoir la mise en page du sommaire et du site APE

Sur le contenu :

Eviter les dates ou les signatures personnelles (des changements peuvent se produire d'une année sur l'autre et les informations être vite périmées)

Ajouter la classe préparatoire

Revoir la présentation de la classe Clin (suppression ?) et les ateliers périscolaires (APE)

Mettre davantage en avant la fin de la scolarité (le bac, la matura, les certifications en langues...)

Expliquer davantage ce que signifie « école maternelle » et ne pas traduire par « Kindergarten »

Parler davantage de ce qui se fait régulièrement (« lire en fête », la venue d'auteurs, les thermomètres de la Générosité, le bal...)

Prévoir un espace « Press book » : donner la parole à des personnalités, anciens élèves du lycée et/ou ayant leurs enfants au lycée.

Ajouter des adresses (chapitre 15) comme la poste, la banque, les taxis (???)

Il est convenu d'une autre rencontre du groupe de travail le jeudi 24 janvier à 17h00 en BCD.